

COMMUNE
D'ARTIGNOSC SUR VERDON

RAPPORT ANNUEL 2017

PRIX & QUALITE des SERVICES
de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

SERVICES de L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

PRESENTATION

Chiffres clés des services
.....page 3

LE SERVICE de L'EAU

Faits marquants du Service
Projets
Bilan de l'activité d'entretien
Bilan de la production et de la distribution
.....page 4

Qualité de l'eau
Le prix du service
.....page 5-6-7

Facture -type
.....page 8

LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Faits marquants du service
Projets
Bilan de l'activité
.....page 9

Le prix du service
Facture -type
.....page 10-11

PRESENTATION

Les contrats d'affermage des services d'eau et d'assainissement venant respectivement à expiration fin juin et fin juillet 1999, le conseil municipal par délibération en date du 16 Avril 1999 a décidé la reprise en régie communale directe de ces deux services.

Le présent rapport est établi sur une année complète de gestion en régie communale.

La commune compte une population légale de 336 habitants au 1er janvier 2017.

Les services sont placés sous la responsabilité de M. Jean-Marie GARRON, Maire.

Le personnel est celui de la commune, à savoir :

-2 agents d'entretien qualifié

-1 secrétaire de mairie

Les moyens sont ceux de la commune, complétés par l'achat de matériel spécifique aux services (détecteur de bouches à clé, canne de débouchage, foreur, manivelle, raclette ...).

CHIFFRES CLES DES SERVICES

Nombre d'abonnés du service d'eau (au 31/12/17)	411
Nombre d'abonnés du service d'assainissement (au 31/12/17)	257
Volume facturé en eau potable	53 816
Volume facturé pour l'assainissement	16 173
Longueur du réseau d'eau potable	8 335
Longueur du réseau d'assainissement	2 650
Nombre de réservoir d'eau potable (réservoir syndical 150 m ³)	1
Nombre de station d'épuration	1

LE SERVICE DE L'EAU

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

Au cours de l'année 2017, la commune a continué son programme d'entretien de vérification.

Les contrôles sanitaires des eaux faits par la D.D.A.S.S sont satisfaisants au point de vue chimique et bactériologique.

La commune continue comme par le passé, à acheter l'eau au Syndicat Intercommunal pour l'Utilisation des Eaux du Verdon, qui en assure la bonne qualité.

TRAVAUX

Pas de travaux spécifiques.

BILAN DE L'ACTIVITE D'ENTRETIEN

Réseau –Réservoirs

Pas de problèmes particuliers sur le réseau, hormis la canalisation syndicale dite de « Pampelonne » ou nous constatons des pertes d'eau fréquentes et conséquentes

- 4 Branchements Eau et Assainissement (nouveaux abonnées)
- 2 Changements de compteurs
- 1 Réouverture de compteur

Traitement –Pompage

Toutes les installations de production et de traitement sont celles du Syndicat Intercommunal pour l'Utilisation des Eaux du Verdon, et à ce titre elles sont gérées en tant qu'ouvrages syndicaux et non communaux.

BILAN DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

Toute l'eau introduite dans le réseau communal provient de l'extérieur, et est achetée auprès du Syndicat.

Volume importé (acheté au Syndicat des Eaux) : 78 705 m³

- Consommation domestique

Il s'agit des volumes d'eau qui passent par les compteurs clients et qui donnent lieu à l'application de la tarification contractuelle.

Nombre de clients référencés 402 + la commune pour 9 bâtiments communaux
Volume facturé (m³) 53 816

- Consommation des services publics

Il s'agit des volumes qui passent par les compteurs desservant les bâtiments communaux (station d'épuration, mairie, école, poste- salle polyvalente, camping ,WC publics, Cimetière)

Nombre de clients référencés 9
Volume facturé (m³) 8 604

- Le bilan d'eau

Volume livré au réseau (m³) 78 705
Volume facturé (m³) 53 816
Rendement technique du réseau 68.38%

Le rendement technique est de 68.38 %

- Réalisations :

Pas de réalisations notables en 2017.

LA QUALITE DE L'EAU

Quatre analyses faites par les services de l'Agence Régional de Santé, les 20 janvier, 02 mars, 1^{er} juin et 07 novembre 2017, en un point de prélèvement (Robinet école) ont été sans problème et conclusion sanitaire :

« Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **ADUCTION DE REGUSSE**
 Gestionnaire du réseau : **MAIRIE DE REGUSSE**
 Exploitation du réseau : **SUEZ EAU FRANCE**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : **CHAMPS CAPTANT MONTMEYAN PLAGE** Procédure de protection terminée
 Captage : **FORAGES LES MOULIERES** Procédure de protection terminée
 Station de production : **STATION LES MOULIERES**
 Station de production : **STATION MONTMEYAN-MOULIERES**

Qualité de l'eau distribuée en 2017

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 17 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 7 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1,5 mg/L Valeur moyenne : 1,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 21,1 °F Valeur minimale atteinte : 19,7 °F Valeur maximale atteinte : 22,2 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1833 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,6 milligramme par litre (1,6 mg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,06 mg/L Valeur moyenne : 0,02 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eeupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



LE PRIX DU SERVICE

La tarification est fixée par délibération du Conseil municipal. Il n'est pas appliqué de T.V.A, la commune n'ayant pas opter pour cette option.

Calcul d'une facture type de 120 m³ :

- Le prix du m³ fixé par délibération du Conseil Municipal
- Le prix mensuel de l'abonnement au service fixé par délibération du Conseil Municipal
- La redevance : Préservation des Ressources en Eau est fixée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et perçue pour son compte (Facturation à la commune par la Société Eaux de Provence, en sa qualité de Société Fermière du Syndicat)
- La redevance : Pollution Eau d'origine domestique instaurée depuis le 1er janvier 2008, est également perçue et reversées pour le compte à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Pour 2017 le prix du service de l'eau pour 120 m³ est de € HT 204.72 €
 Dans ce montant la part commune représente 162.72€ (79.48%)

COMPTE RENDU ANNUEL 2017 SERVICE DE L'EAU ARTIGNOSC FACTURE-TYPE CONSOMMATION 120 M ³		
	PU	Montant 2017
<i>Part de la collectivité</i>		
Abonnement mensuel X12	6.56	78.72
Consommation (120 m ³)	0.70	84.00
<i>Organismes publics</i>		
Préservation des ressources en eau	0.06	7.20
Redevance Pollution Eau D'origine domestique	0.29	34.80
TOTAL HT EAU		204.72 €
S/Total HT « Eau » Hors pollution		169.92 €
Soit le M ³ eau hors abonnement		1.05 €

Evolution du prix m³ du service de l'eau potable pour 120 m³

Prix HT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	0.95	0.97	0.97	1.04	1.04	1.04	1.05

LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

En complément des visites d'entretien tous les deux jours effectués par les agents communaux, un contrat d'entretien avec le constructeur de la station a été passé pour des visites trimestrielles plus techniques.

L'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE) visite régulièrement la station, et ses conclusions sont favorables à l'entretien au fonctionnement et au rejet de bonne qualité.

PROJETS

En application de la loi sur l'Eau du 30/01/1992, la commune a réalisé son schéma directeur général d'assainissement.

Il a été rendu public et approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 07 janvier 2005.

Un programme de travaux a ainsi été mis en place avec des priorités que la commune doit réaliser.

TRAVAUX

Pas de travaux spécifiques en 2017.

BILAN DE L'ACTIVITE

Réseau ; Débouchage

Deux débouchages du réseau

- L'épuration des eaux usées

Caractéristique de la station : 1500 eq .hab

Mise en service	Courant 1997
Filière de traitement :	Lit bactérien
Filière boues	Lits de séchage
Niveau de rejet	eNK1

- Les usagers et le Service

Nombre d'abonnés au réseau et services publics	257
---	-----

Volume facturés (m ³)	16 173
Dont Services publics	174

Commentaire :

Le nombre de clients raccordés au service d'assainissement représente 62.53% du nombre de clients raccordés au réseau d'eau.

Le volume total facturé au service d'assainissement représente 30.05% du volume total facturé à l'eau potable

LE PRIX DU SERVICE

La tarification est fixée par délibération du Conseil municipal. Il n'est pas appliqué de TVA, la commune n'ayant pas opté pour cette option.

Calcul d'une facture type de 120 m³

- Le prix du m³ fixé par délibération du Conseil Municipal
- Le prix mensuel de l'abonnement au service fixé par délibération du Conseil Municipal
- La redevance modernisation des réseaux de collecte a été instaurée depuis le 1^{er} janvier 2008, et vise à inciter les utilisateurs d'eau à acheminer vers des ouvrages de traitement les eaux usées qu'ils produisent et à réduire leur pollution des milieux aquatiques. Cette redevance est également reversée à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Pour 2017 le prix du service d'assainissement pour 120 m³ est de 167.04 €
 Dans ce montant la part commune représente 148.44 € (88.86%)

COMPTES RENDUS ANNUELS 2017 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT		
ARTIGNOSC		
FACTURE-TYPE CONSOMMATION 120 M ³		
	PU	Montant 2017
<i>Part de la collectivité</i>		
Abonnement mensuel X12	7.17	86.04
Consommation (120 m ³)	0.52	62.40
<i>Organismes publics</i>		
Redevance Modernisation Des réseaux de collecte	0.155	18.60
TOTAL HT ASSAINISSEMENT		167.04 €
Soit le M ³ hors abonnement		0.675 €

Evolution du prix m³ du service de l'assainissement pour 120 m³

Prix HT	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	0.65	0.65	0.67	0.67	0.67	0.67	0.67	0.68